

Un centre de jour par et pour les femmes

Alertés par des chiffres qui semblaient incohérents compte tenu de la réalité de la pauvreté des femmes en Belgique¹ mais aussi par des retours de terrain indiquant une grande difficulté de notre secteur à accompagner correctement les femmes vivant en rue, il nous a paru indispensable de mener une **étude-action** afin de mieux comprendre les trajectoires qui amènent les femmes en rue et sonder leurs besoins spécifiques. C'est ce que nous avons réalisé en 2021 et nos constats sont sans appel : **le nombre de femmes sans abri ou mal logées est largement sous-évalué** et **l'offre de services ne leur est pas adaptée** alors qu'elles subissent plus de violences que leurs homologues masculins.

La **sous-évaluation du nombre de femmes sans abri** est notamment liée à ce qu'on appelle le « **sans-abrisme caché** » qui les touche davantage : pour éviter la rue, elles dorment une nuit chez une amie, la suivante dans une voiture, etc. et finissent par passer sous les radars, disparaissant des statistiques. Ayant pour la plupart connu des parcours de violences (conjugales et intrafamiliales le plus souvent, mais aussi des violences sexuelles et/ou des violences liées à la traite des êtres humains ou encore à l'exil) avant de perdre leur logement, ces femmes vont, une fois en rue, vivre à nouveau sous la constante menace d'agressions multiples. Elles adoptent donc des stratégies d'invisibilisation : elles se masculinisent, négligent volontairement leur hygiène ou se déplacent sans cesse, ce qui contribue non seulement à les rendre invisibles, mais affecte aussi fortement leur santé physique et mentale.

¹ Le dernier dénombrement réalisé par Bruss'help en novembre 2020 indiquait un pourcentage de seulement 21 % de femmes parmi les publics sans abri en région bruxelloise, alors que l'ensemble des indicateurs chiffrés montrent une pauvreté concernant davantage les femmes que les hommes (voir à ce propos La Kart n° 1 consacrée aux femmes sans abri, téléchargeable sur le site web de L'Ilot, publiée en mars 2021).

Face à ces trajectoires faites de violences, l'offre de services proposée par notre secteur n'est pas (suffisamment) adaptée aux besoins des femmes : les structures mixtes ne fonctionnent pas, car elles sont majoritairement occupées par des hommes et la mixité est insurmontable pour certaines **victimes de violences graves**. De ce fait, les femmes évitent ces lieux, comme en attestent les chiffres de fréquentation de nos services.

Dans une démarche intersectorielle et avec l'aide d'un groupe d'expertes du vécu, nous avons donc développé une série de recommandations pour proposer des solutions dignes et durables à ces constatations, dont la création d'un centre de jour **par et pour les femmes**.

Dans la lignée de nos valeurs, ce centre sera basé sur l'autonomie des bénéficiaires. Grâce à une formation des équipes sur les violences de genre et sur l'ensemble des enjeux liés aux droits des femmes, il s'agira d'un lieu où les femmes pourront se sentir en sécurité et où leur expérience sera valorisée.

Outre les besoins spécifiques des femmes, cette nouvelle structure aura également un impact sur **les enfants**. En effet, on sait que près de 20 % d'enfants sans abri dénombrés dans notre secteur accompagnent dans la très grande majorité des cas leur mère, et que les familles monoparentales sont presque exclusivement soutenues à bout de bras par les femmes. En agissant sur les mères, nous évitons que la précarité ne se transmette de génération en génération et que ces enfants ne deviennent, à leur tour, des adultes sans abri.



Chiffres clés de l'activité

1 576 personnes accompagnées, dont 1 335 hommes et **186 femmes** dont **55 enfants**



17 personnes en pré-formation cuisine
3 686 petits-déjeuners servis
40 000 repas distribués
120 tonnes de collecte alimentaire
95 travailleurs et travailleuses
41 volontaires
2 370 heures de formation pour mieux accompagner nos publics

10 services d'accompagnement

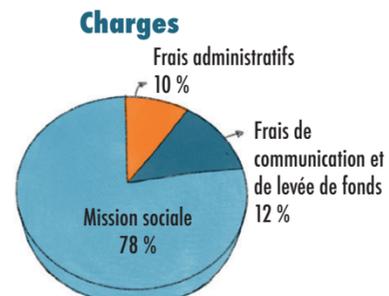
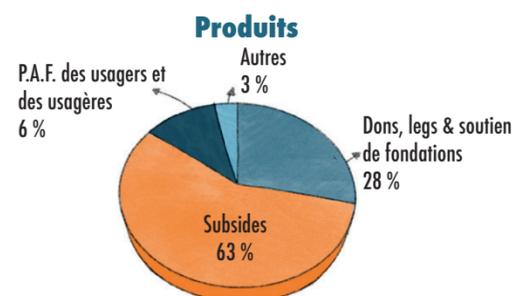
1 Centre de jour, 3 Maisons d'accueil, 1 hôtel solidaire, 1 projet d'économie sociale, 1 cellule de Captation et Création de Logements (CCL), 2 services de guidance à domicile, 1 Service d'Installation en Logement (SIL)

19 733 nuitées en Maison d'accueil,
5 742 nuitées en hôtel solidaire et **12 410** nuitées en logement de transit

92 personnes relogées
52 logements captés et créés pour des personnes sans abri



Le budget en 2021



Journal des Donateurs et des Donatrices - Trimestriel Édition spéciale P 918857 - Bureau de dépôt : Bruxelles X - E.R. - Ariane Bierckx, Rue de l'Église 73 - 1060 Bruxelles



Rapport d'activité 2021

Une année d'adaptation et d'innovations



En 2021, S. a trouvé un nouveau logement grâce à L'Ilot. Elle y accueille régulièrement les membres de l'équipe sociale de notre service S.Ac.A.Do.

2021 : Prévenir le sans-abrisme en profondeur

L'année 2020 a été, comme chacun et chacune sait, particulièrement difficile sur les plans psychologique et social. L'ensemble de nos services ont dû adapter leur mode de fonctionnement en respectant les directives pour contrer la pandémie. Les confinements successifs, les règles sanitaires et la distanciation sociale ont stoppé bon nombre d'activités essentielles pour maintenir le lien avec les personnes et reconstruire l'estime de soi. Une de nos priorités pour 2021 était donc de **tisser et renforcer les liens** entre les travailleurs et travailleuses d'un côté et les usagers et usagères de l'autre.

Notre leitmotiv, c'est la fin du sans-abrisme via des **solutions de logement structurelles, dignes et durables**. Notre action dans le domaine est donc proportionnelle aux besoins des personnes que nous accompagnons : importante et multiple. La **prévention** du sans-abrisme fait partie intégrante de l'approche de L'Ilot. Elle est au cœur de toutes nos réflexions orientées vers les personnes en risque de sans-abrisme. Sur le terrain, cela se concrétise notamment par les Services d'Accompagnement À Domicile (S.Ac.A.Do.) et d'Installation en Logement (SIL).

Avec l'aggravation de la crise socioéconomique qui a directement suivi celle du COVID et qui a été récemment amplifiée par la crise de l'énergie et l'effondrement du pouvoir d'achat des ménages, nos actions de **préven-**

tion se révèlent plus essentielles que jamais : **accompagner les personnes en risque de sans-abrisme** pour leur éviter une perte de logement est aussi important qu'accompagner les personnes ayant déjà perdu leur logement. Le risque de sans-abrisme concerne aujourd'hui très concrètement un nombre considérable et continuellement croissant de personnes et de familles. Les accompagner aujourd'hui, c'est freiner l'augmentation du nombre de personnes en rue demain.

Pour toutes ces personnes qui, chaque jour, doivent choisir entre payer le loyer ou remplir le frigo, la visite de nos équipes est indispensable. Il s'agit de se sentir un peu mieux chez soi et de pouvoir y rester. Pour L'Ilot, l'enjeu est de taille : **prévenir le sans-abrisme en profondeur**.

Loin d'une conception humanitaire ou caritative de l'aide aux personnes, les services de L'Ilot s'inscrivent dans une vision qui promeut la **justice sociale** et ont pour objectif de lutter contre le sans-abrisme par le **rétablissement des droits des personnes**.

Cette conception du travail social privilégie les solutions sur le long terme, en incluant activement les personnes bénéficiaires dans la démarche proposée. Il s'agit de rendre les personnes actrices de leur avenir et d'ouvrir la voie vers **l'autonomie et l'émancipation**.

Se sentir chez soi grâce au SIL

Déménagement, emménagement, mise à disposition de matériel et de meubles, installation de mobilier, nettoyage, réparations, petits travaux, sont autant d'actions concrètes offertes par le SIL, notre Service d'Installation en Logement, qui travaille dans une démarche sectorielle pour l'ensemble des personnes sans abri fréquentant des services bruxellois. Créé en plein milieu de la crise sanitaire, le SIL est actif depuis novembre 2020 et a pour mission de proposer un **accompagnement logistique** aux personnes sans abri lors de leur mise en logement. Il les aide à s'approprier leur nouveau lieu de vie pour qu'elles se sentent vraiment chez elles. Choisir (et recevoir gratuitement) des meubles, de l'électroménager, des éléments de décoration et autres, contribue à personnaliser le nouvel intérieur, ce qui **renforce la dignité** des personnes accompagnées et leur lien à leur logement, augmentant leurs chances de le garder.



Le SIL accompagne les personnes sans abri dans leur emménagement en leur proposant des meubles, de l'électroménager et de la décoration.

S.Ac.A.Do. : conserver son logement après la rue

L'explosion des coûts énergétiques et l'inflation généralisée ont poussé un grand nombre de personnes vers la précarité. Trouver un nouveau logement pour les personnes sans abri est une première étape ; encore faut-il qu'elles parviennent à le conserver.

C'est pourquoi le développement d'une offre de logements dignes, accessibles et durables est indissociable d'une **guidance à domicile** régulière et coordonnée. Cette mission est celle de nos deux **Services d'Accompagnement À Domicile (S.Ac.A.Do.)**, l'un actif à Bruxelles, l'autre dans la région de Charleroi. En s'adaptant au rythme de la personne ou de la famille relogée, ils jouent un rôle primordial dans sa nouvelle vie et agissent sur de multiples facettes pour qu'elle puisse **s'approprier son logement et s'y stabiliser**.

Quelques actions concrètes menées par les services S.Ac.A.Do. : recevoir un **soutien administratif** pour gérer la paperasse, bénéficier d'une **guidance budgétaire** pour prioriser le paiement des factures et des dettes, entendre les conseils de professionnels pour mieux comprendre et obtenir les **aides sociales** auxquelles on a droit, être accompagné·e lors d'une inscription en maison médicale ou lors de la recherche d'un logement plus digne ou plus adapté à ses moyens, apprendre à **recréer**

du lien social ou encore à s'intégrer dans le quartier... Parfois, tout simplement, se sentir écouté·e et bénéficier d'un soutien psycho-social pour ne pas craquer...

Un **réseau soutenant** tissé autour de la personne est une condition importante avant de mettre fin à son accompagnement. Quand celle-ci va mieux sur le plan financier, médical, administratif, du logement, etc., se pose la question de la solitude et de la peur de se retrouver seul·e entre quatre murs. Cette solitude risque fortement de créer de nouvelles problématiques (alcoolisme, repli sur soi, tentation de retour en rue pour retrouver son ancien réseau de survie, etc.).

En 2021, une de nos équipes S.Ac.A.Do. a ainsi accompagné Marie qui payait un loyer de 900 euros avec un revenu du CPAS au taux isolé avoisinant le même montant, l'empêchant fort logiquement de vivre décemment. Suite à un accident de travail, Marie avait vu ses capacités cognitives diminuées. Nous l'avons donc soutenue dans ses démarches auprès du Service Public Fédéral Sécurité Sociale afin d'obtenir une reconnaissance comme personne handicapée. Elle a finalement eu droit à un revenu complémentaire lui permettant ainsi de pouvoir vivre plus décemment.

Notre travailleuse sociale se rend à domicile pour apporter une aide administrative et psycho-sociale.



En 2020, la crise sanitaire nous avait contraints à adapter notre manière de travailler et à cesser les visites à domicile. Le manque de contacts avait fortement impacté les personnes accompagnées : elles avaient énormément souffert de solitude, ayant par ailleurs peu de contacts sociaux et un réseau familial quasi inexistant.

Durant cette année, nous avons plus que jamais compris l'importance de notre travail et d'un de nos lieux essentiels d'action : le domicile des personnes. C'est pourquoi, en 2021, nous avons fait de la reprise des visites à domicile une priorité. Bien entendu, celles-ci ont été réalisées dans le plus grand respect des mesures sanitaires. Nous avons également repris l'**organisation d'activités collectives**, qu'elles soient culturelles, sociales ou récréatives. Pique-nique, cinéma-débat, bowling ou encore visite du marché de Noël ont ainsi été mis en place pour briser le cycle de la solitude initié par la pandémie.